

Mail reçu le 15/10/2022 à 17h26

Bonjour,

je m'OPPOSE au projet de débroussaillage en vue de la construction d'un lotissement au lieu-dit La Montagne, en m'appuyant sur l'avis MRA et sur les éléments documentés du collectif Forêt d'Arès.

Il est inconcevable de prévoir une telle destruction de la forêt (le feu ayant largement réduit notre poumon cet été) et une telle bétonisation des sols qui viendrait s'ajouter à celle du centre commercial pour laquelle nous n'avons pas encore pu évaluer les impacts sur l'évacuation des eaux, mais qui viendrait encore augmenter les températures qui nous ont fait souffrir ces derniers étés. Comment harmoniser la parole politique, la réglementation et les actes avec de tel projet?

Je m'y oppose alors même que mes enfants ne peuvent se loger sur le territoire, tout en sachant que les prix des terrains ne seront pas à leur portée/ prix du marché. Il faut cesser de faire croire que ces constructions résoudre cette problématique et l'accès au logement aux bas salaires, et penser à une réelle politique d'harmonisation des logements dans le secteur touristique (entre résidence secondaire et propriétaire ne souhaitant louer que sur deux mois d'été/rentabilité), ainsi qu'à une exploitation des lieux déjà urbanisés.

